



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 18 décembre 2020

Annnonce du gouvernement : SUD s'oppose au démantèlement du service public national de la médecine scolaire

La ministre des Solidarités et des territoires a annoncé par voie de presse le démantèlement du service public national de la médecine scolaire. Elle a en effet indiqué la volonté du gouvernement de légiférer dans le but de transférer cette compétence aux départements, ainsi que les personnels de médecine scolaire. Les inégalités territoriales accentuent déjà les difficultés à l'accès à la médecine scolaire. Ce démantèlement les enracine définitivement.

Depuis des années, la médecine scolaire est un service public en déshérence .

La visite médicale à 6 ans n'est pas effective, et encore moins en REP/REP+. On compte par exemple 1 médecin scolaire pour 12 000 élèves en Seine-Saint-Denis, ou 10 000 élèves dans l'Académie de Clermont-Ferrand.

La visite médicale à l'université pour les étudiant-e-s n'existe pas, ou est gravement défaillante.

Pourtant les infirmier-e-s et médecins scolaires ont un rôle primordial dans la détection des handicaps, dans le suivi des élèves, dans la lutte contre le décrochage scolaire et dans la prévention des comportements dangereux.

L'Éducation nationale ne parvient pas à pourvoir les postes médico-sociaux ouverts aux concours faute de candidat-e, en particulier dans les zones les plus pauvres.

La nécessité est donc criante d'engager rapidement une revalorisation des carrières médico-sociales de l'Éducation nationale tant en termes de formation, de recrutement, d'augmentation de salaires. Au lieu de cela, le gouvernement choisit de se désinvestir d'un service public essentiel au plan de la santé publique, en confiant sa gestion aux départements, au mépris du statut des personnels de médecine scolaire.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



Les inégalités de ressources et d'investissement dans l'éducation entre départements sont déjà criantes. Cela se traduira par une inégalité encore accrue d'accès à la médecine scolaire.

À l'opposé de ce projet gouvernemental délétère, SUD éducation revendique :

- **une augmentation importante des salaires pour les personnels médico-sociaux,**
- **un plan d'investissement conduisant à des recrutements massifs de titulaires de la Fonction publique d'État ;**
- **des créations de postes suffisantes pour que chaque circonscription et chaque établissement soit doté de postes de médecins et/ou d'infirmier-e-s à temps plein ;**